

HONORAIRES DE TRANSACTION

*TVA au taux en vigueur de 20% incluse
Montants TTC calculés sur le montant de la transaction réalisée*

Applicable au 1^{er} janvier 2023

Ces honoraires comprennent la rédaction du compromis de vente et le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique.*

- Pour les ventes inférieures et jusqu'à 40 000 € : **forfait de 4 000 €.**
 - Pour les ventes supérieures à 41 000 € et jusqu'à 80 000 € :
10 % du prix de vente.
 - Pour les ventes supérieures à 81 000 € : **4 000 € + 5 % du prix de vente.**
-
- Prestation de Service préalable à l'établissement du compromis de vente (Art. L 721.2 du CCH) : **170 €**
 - Honoraires d'estimation en Transaction Vente (RDV sur place, bilan complet, remise d'un dossier d'estimation) : **190 €**

"Dans le cas où une opération d'entremise serait réalisée avec un vendeur ayant signé une Square Box vendeur et un acquéreur ayant signé une Square Box Acheteur, au sein de la même agence SQUARE HABITAT, la rémunération du mandataire sera partagée entre eux et sera réduite de 50 % pour le vendeur et de 50 % pour l'acquéreur par rapport aux montants figurant sur le présent barème."

- * les honoraires sont à la charge du vendeur pour les mandats de vente
- * les honoraires sont à la charge de l'acquéreur pour les mandats de recherche